quelques années après la demande, car les crédits du budget de l'Etat sont affectés en premier lieu aux agrandissements par degré de nécessité et, s'il reste des sommes disponibles, elles sont affectées aux créations d'écoles nouvelles. M. le maire souligne la nécessité des classes supplémentaires étant donné l'effectif élevé de l'école Paul Bert.

M. le docteur Leplat s'étonna que le deuxième projet, qui avait ses faveurs, ne soit pas rentré. M. le maire en donne les raisons et souligne que, bien qu'étant également partisan de l'école maternelle, il faut néanmoins se placer devant le fait que toute attente nouvelle serait préjudiciable à la bonne marche de l'école. Il faut aussi tenir compte : 1. des instructions de l'inspecteur d'Académie ; 2. des possibilités financières de la commune où les dépenses ne font que s'accroître. Il y a lieu aussi de ménager les contribuables déjà suffisamment touchés par la crise et leur éviter des charges supplémentaires autres que celles nécessaires, rue Louis-Constant, 32 ; Emile Bossu, boulanger à Lille, et Hélène Molière, s. pr., 119, rue Jules-Guesdes ; Kléber Alavoine, teinturier, à Hem, rue Jules-Guesde, 3, cour Dalcroix, et Georgette Brillant, bobineuse, 9, rue Pascal ; Raymond Béarez, mécanicien, 47, rue d'Hem, et Angèle Treffel, empl., 10, rue Bossuet.

Décès : Alphonse Wertel, peigneur, 49 ans, 86, rue Jean-Jaurès.

FLERS-BOURG

Réunion des Jardins Ouvriers. — La Section des Jardins Ouvriers tiendra sa réunion dimanche 18 mars à 16 h., salle Chocquel.

Une causerie sur les travaux de la saison dans le potager sera faite par M.

LEERS

Attention à l'échelle. — Au dépôt des tramways, rue de Roubaix, un ouvrier, M. Louis Fauvarque, demeurant rue Aurèle-Guénard, est tombé d'une échelle

Sociétés et Comités

FANFARE « LES INTIMES », — A 19 h. 15 ce vendredi, répétition au local.

CLUB DES VIEUX-CADRES. — Réunion dimanche, rue Nationale, 17 à 10 h. 30. Présence nécessaire. Vote.

CLUB PHILHARMONIQUE COLBERTISTE. — Répétition générale dimanche à 10 h., au siège, 10, rue de Gand.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La Commission rappelle aux sociétaires que le lundi 19 mars à 19 h. 30, aura lieu la 4e séance du grand concours de Menille.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Amicale des Cinq-Voies** : Eq. 1A contre A.P. Neuville 1A à 10 h. au Chêne Houpline (match de championnat).

CYCLISME. — **Au V.C. Tourquennois** : Dimanche à 9 h., 7e sortie. Itinéraire habituel.

Les primes de dimanche dernier, disputées au Mont d'Halluin, furent gagnées par : 1er

RONCQ

Un vélo disparaît. — Un apprêteur-trieur, H.-J. Delcourt, 15 ans, demeurant à Tourcoing, 148, rue Voltaire, avait déposé sa bicyclette, face au domicile de sa tante, Mme Masquilier-Delcourt, rue du Dronckart.

En sortant il constata la disparition de son vélo et n'eut d'autres ressources que d'aller conter sa mésaventure au commissariat de police, qui enquête à ce sujet.

Jeunesse Roncquoise. — Ce soir, au Gymnase Municipal, répétition générale à 19 h.

Accordéonistes Roncquois. — Ce vendredi, à 19 h. 30, Café Verhelst, répétition générale.

« Embusqués de l'Avant ». — Pour les A.C. et les Victimes de la Guerre, permanence le dimanche 18 mars, café Vandamme Henri, rue de Lille, de 11 h. à midi.

Aux Chômeurs. — Pointage ce vendredi à 9 h. pour les chômeurs partiels, à 9 h. 30 pour les complets.

DERNIÈRE HEURE

LES RÉPERCUSSIONS DE L'AFFAIRE STAVISKY

L'AUDITION DE M. BLANCHARD PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE

POUR CONSTITUTION FICTIVE DE SOCIÉTÉ

Après avoir fait la déclaration qu'on a lue d'autre part, M. Mahieu, répondant à diverses questions, a précisé que la décision qu'il voulait prendre n'était tous les joueurs et non, comme celle prise par M. Chautemps, la seule personne de Stavisky. Par ailleurs, il n'a jamais laissé à son successeur l'impression que cette mesure était une disposition testamentaire. Il ne lui a, en effet, parlé que « de trois affaires autrement importantes ».

D'ailleurs, M. Mahieu déclare qu'à proprement parler, il n'a pris aucune décision, mais accepté seulement une note qui lui était proposée et dont il donne le texte suivant :

« Le 10 janvier 1932, dans la soirée, il a été constaté qu'un sixain maquillé a été mis en service à une des tables de baccara du Casino Municipal de Cannes. A la suite de cette affaire, des mesures d'exclusion des jeux ont été prises, le 30 mars 1932, contre deux employés du Casino et contre plusieurs joueurs. Or, le 26 avril dernier, les deux employés ci-dessus signalés ont été autorisés à occuper à nouveau un poste au Casino. Dans ces conditions, M. le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, directeur de la Sûreté, estime que la mesure de bienveillance dont ces employés ont fait l'objet pourrait être étendue aux personnes frappées dans cette affaire, et sollicite les instructions de M. le ministre de l'Intérieur. »

» C'est en marge de cette note qu'est portée la mention « D'accord ». Signé : Mahieu. »

Avant de se retirer, M. Mahieu refuse de dire quelle somme était remise, tous les mois, à M. Dubarry, par le ministre de l'Intérieur.

M. QUEUILLE TÉMOIGNE A PROPOS DU CHÈQUE BLANCHARD

M. Queuille succède à M. Mahieu. Le président lui demande de fournir des explications sur la visite de Darius et sur le chèque Blanchard.

Le ministre explique que Darius lui rendit visite en juillet dernier. Il lui demanda des renseignements sur la Caisse nationale de Crédit agricole. Il désirait savoir si cette caisse pourrait faire des placements. M. Queuille répondit que la Caisse était autonome et qu'en raison de la crise, elle n'avait pas de placements à faire.

Darius demanda à M. Queuille de voir M. Boé à ce sujet. M. Queuille lui répondit que M. Boé ne relevait pas de lui.

Le témoin prévint, d'ailleurs, M. Tardy d'être extrêmement prudent si Darius lui demandait quoi que ce soit à ce sujet. Quant à Stavisky, M. Queuille ne l'a jamais vu.

« Pourquoi mon nom fut-il inscrit sur un talon de chèque ? Fut-ce une vengeance ? Fut-ce un moyen mnémotechnique employé pour se rappeler un autre nom ? Je ne sais. En tout cas, le chèque a été encaissé en novembre 1932 par M. Depardon. A cette époque, j'étais ministre des P.T.T. et non pas de l'Agriculture.

» Au début de janvier 1933, j'ai appris que M. Blanchard était membre du Conseil d'administration de la Foncière et de la S.I.M.A. M. Blanchard m'écrivit le 7 janvier qu'il avait été victime de sa confiance et qu'il n'avait connu Stavisky que sous le nom de Serge Alexandre. M. Blanchard n'avait pas le droit de faire partie d'un Conseil d'administration.

» Je prescrivis donc une enquête le 11 janvier. L'inspecteur général Laurent me remit son rapport le 22. Il proposait de renvoyer M. Blanchard devant un conseil de discipline, mais ajoutait qu'il y avait lieu d'attendre le résultat de l'instruction en cours pour savoir si d'autres fautes n'avaient pas été commises par M. Blanchard. »

Comment Blanchard fut suspendu de ses fonctions

Par la suite, au début de mars, un entrefilet paru dans un journal qualifia M. Blanchard de collaborateur intime de M. Queuille. M. Blanchard signala ce qu'il appela le caractère tendancieux de la note et exposa dans quelles conditions il avait été amené à collaborer à la page agricole de « La Volonte ». M. Blanchard exposa également comment la société d'édition la S.A.P.I.E.N.S. fut dissoute en juillet 1933.

« Comme M. Blanchard, ajoute M. Queuille, n'avait pas le droit de faire partie d'un conseil d'administration, je l'ai immédiatement suspendu. »

Le témoin déclare ensuite que M. Blanchard n'a jamais été son collaborateur direct. Il n'a eu avec lui que des rapports officiels. Il conclut en demandant à la commission de rechercher toute la vérité, car il a souffert des soupçons que l'on a fait planer sur lui.

Le président répond que la commission a pour tâche de rechercher les coupables et de préserver l'honneur des honnêtes gens.

LA DÉFENSE DE M. BLANCHARD

M. Blanchard, introduit ensuite, prête serment. Interrogé, il déclare qu'il est entré au conseil d'administration de la S.I.M.A. en 1927, et à celui de la Foncière en 1931. Il a été rémunéré à la S.I.M.A., seulement pour certains travaux techniques. A la Foncière, il recevait 1.500 francs par mois.

Le président. — Vous ignoriez que les règlements vous interdisaient de faire partie de conseils d'administration de sociétés privées ?

R. — M. Dormann, à qui je m'étais adressé, m'a dit qu'aucun texte ne m'empêchait d'entrer dans un conseil. M. Charles Wurtz, du Conseil d'Etat, m'a fait une réponse identique. La circulaire de 1926 m'a sans doute été envoyée dans son temps, mais elle ne m'avait pas frappé.

M. Blanchard affirme ensuite qu'il était propriétaire réel de vingt actions de la S.I.M.A. Appelé à s'expliquer sur la S.A.P.I.E.N.S., il déclare :

« Vers la fin de 1932, M. Bonnaure me dit qu'il allait devenir directeur politique de « La Volonte ». Il voulait aussi créer un journal dans le troisième arrondissement. La S.A.P.I.E.N.S. devait éditer cet organe. Il me demanda de devenir administrateur. Il me proposa de souscrire 1 000 actions et de lui en transférer 950. Le 5 décembre, il m'apporta 100.000 francs. Je lui en donnai ensuite un reçu. »

Le président. — Bonnaure vous a remis 100.000 francs de la main à la main. Vous versez à la S.A.P.I.E.N.S., le 5 décembre, 25.000 fr. et 75.000 fr. le 20. Or, vous savez que, le 17 novembre, un chèque « Queuille » de 100.000 francs a été touché.

R. — Je ne vois pas la relation. C'était le groupe représenté par Bonnaure qui devait fournir l'argent.

Le président. — Le 17 novembre, un chèque de 100.000 francs est touché par Depardon.

R. — J'ignorais Depardon.

Le Président. — Le 5, on vous remet 100.000 fr. Vous tirez un chèque de 25.000 fr., puis un autre de 75.000. Vous trouvez cette transaction naturelle ?

R. — Souvenez-vous que nous sommes en 1932, pas en 1934. J'avais toute confiance en Bonnaure. Personne ne lui reprochait alors quoique ce fut. Il m'a dit que les 100.000 fr. venaient d'une groupe comprenant des assureurs.

Le Président. — Vous étiez donc le prête-nom des assureurs ?

R. — Non. Tous les jours on constitue des sociétés dans ces conditions.

Le Président. — Le haut fonctionnaire que vous êtes a trouvé normales ces transactions ?

R. — Je les trouvais alors anormales.

Le Président. — Bonnaure vous dit : « Cet argent vient d'un groupe ». Cela vous suffit ?

R. — Il ne m'a pas donné l'argent. Il me l'a remis pour souscrire au capital de la S.A.P.I.E.N.S.

D. — Avez-vous une opinion sur le chèque Queuille (Agriculture) ?

R. — Je n'ai pas d'opinion. Je considère seulement que M. Queuille est incapable d'avoir touché un sou dans cette affaire.

D. — Vous avez une conception spéciale de la constitution des sociétés mais aussi une mentalité de fonctionnaire assez particulière. Vous vous êtes fait recommander quinze fois dont six par M. Boret. Pourquoi cette insistance de M. Boret ? N'a-t-il pas été dans la S.I.M.A. ?

R. — Je ne l'ai pas su.

Les 1.000 actions de Bonnaure

D. — Combien avez-vous personnellement touché sur les 1 000 actions de Bonnaure ?

R. — 950 devaient être transférées et 50 rester à mon compte.

M. Gaston MARTIN. — Bonnaure vous a remis 100.000 fr. Pourquoi n'a-t-il pas fait l'opération lui-même ?

R. — Parce qu'il était avocat-conseil de l'affaire. C'est une façon courante de constituer les sociétés.

M. NOUELL. — Il y avait 950 actions pour Bonnaure ?

R. — Elles devaient être transférées, mais je ne sais à qui. J'ai signé le transfert en blanc.

D. — Et vous avez trouvé cela normal ?

Le témoin déclare ensuite qu'il a dîné trois fois avec Stavisky, toujours avec un certain nombre de personnes, notamment avec MM. Boyer et Boret.

Sur une question, M. Blanchard précise que le train de vie de Bonnaure a changé après qu'il a eu fait connaissance de Stavisky.

En réponse à une autre question, le témoin dit que Bonnaure voulait fonder un journal à la fois pour faire une politique de Concentration républicaine et une affaire de publicité. Il expose ensuite qu'il a souscrit ses actions à « La Foncière » dans les mêmes conditions qu'à la S.I.M.A.

On a porté à son compte le nombre d'actions nécessaires pour être administrateurs.

D. — Au 2e Conseil d'administration, vous voyez paraître Romagnino. Vous savez qu'il représente Stavisky ?

R. — Pour moi, je ne vois que Bonnaure.

Le témoin donne ensuite diverses précisions qui lui sont demandées par les commissaires.

D. — Quand vous êtes entré à la S.I.M.A., ne vous vous êtes-vous pas rendu compte que l'on voulait se servir de votre titre et de votre qualité ?

R. — Mon titre et ma qualité n'ont jamais figuré dans les déclarations de la Société. En tous cas, je ne les ai jamais invoqués.

D. — Vous n'avez pas été surpris de recevoir 1 500 fr. par mois pour une mise de fonds nulle et pour un travail peu existant ?

Le témoin répond ensuite à diverses questions. Il déclare ne rien savoir de l'affaire des bons hongrois. Interrogé sur les services que « la Volonte » a pu rendre aux assureurs qui se sont intéressés à elle, le témoin dit qu'il croit qu'elle n'en a rendu aucun.

M. Mandel s'en étonne. On a eu à cette époque des attentions particulières pour des assureurs. Il y a eu des promotions dans la Légion d'honneur. Des notes consacrées à certains assureurs ont paru en première page de « la Volonte ». Le témoin déclare n'en avoir pas le souvenir. Il est ensuite reconduit et la séance est levée.

L'ENQUÊTE SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 6 FÉVRIER

La déposition de M. ROTTÉE commissaire du Xe arrondissement

A l'ouverture de la séance, M. Bonnevay, président de la commission du 6 février, précise l'objet des dépositions qui vont suivre relatives à la période de 2 h. 1/2 qui s'étend le 6 février entre 17 et 19 h. 30 sur les événements qui se sont déroulés face au Pont de la Concorde.

Aujourd'hui et demain, la commission entendra les dépositions des exécutants du service d'ordre et marchera, celles des témoins de l'autre côté de la barrière.

Là-dessus, M. Rottée, commissaire de police du 10e arrondissement, est invité à expliquer ce qu'il a vu.

Ce jour-là, les ordres donnés par M. Marchand et confirmés par le préfet étaient de défendre coûte que coûte, et sans reculer d'une semelle, le Pont de la Concorde.

Le premier incident date de 17 h. 40, le second, plus sérieux de 18 heures.

« A 18 h. 40, dit le témoin, mes agents accueillis avec des projectiles divers, enlèvent une barricade.

» Après cette première affaire, des renforts étant arrivés, une nouvelle charge a repoussé les manifestants à la hauteur des balustrades de la place. Une accalmie a duré quelques minutes, puis les cavaliers ont dû venir chercher abri derrière notre barrage fixe. Après deux charges au bâton, 50 pour cent de mes effectifs avaient disparu. Au moment où l'attaque devint plus ardente, j'ai fait procéder à la première sommation par un clairon de la garde. Cette sommation étant restée sans effet, elle fut suivie d'une charge au bâton, très violente. Quelques minutes plus tard, une deuxième sommation a été faite par un autre trompette. Elle a été suivie d'une autre charge au bâton. A ce moment, à notre droite de l'extrémité ouest du terre-plein est, deux coups de feu ont été tirés des rangs des manifestants. J'ai alors vu les hommes les pistolets à la main.

» J'ai crié : tirez en l'air ». Ce qui a été fait. Devant le flottement des assaillants, j'ai relancé deux charges qui ont reporté le cordon des manifestants à l'extrémité de la fontaine sud.

» J'ai rendu compte des pertes à M. le Préfet de police. Il m'a renouvelé ses instructions de défendre le barrage par tous les moyens et de faire de nouvelles sommations s'il était utile. Des renforts sont alors arrivés et, à partir de ce moment, les opérations ont été dirigées par M. Marchand lui-même.

Une controverse s'engage ensuite sur les coups de feu.

M. LEROLLE. — Vous avez dit dans votre rapport qu'il n'y avait pas de victimes parmi les manifestants et pourtant il y a eu des morts !

« Je peux affirmer qu'après les coups de feu tirés en l'air, quand j'ai déblayé le pont jusqu'au milieu de la place de la Concorde, nous n'avons trouvé devant nous aucun corps étendu.

M. LEROLLE. — Un gardien de la paix du 15e arrondissement a déclaré avoir entendu d'un officier de la garde : « Tué pour tué, allons-y les enfants », et les gardes ont tiré, ce qui a fait reculer la foule.

— Si les gardes avaient tiré droit devant eux, je frémis en songeant au nombre de morts qu'il y aurait eu ».

Dernière Heure Sportive

LE Ve CHAMPIONNAT DU MONDE DE BILLARD (Amateurs - 71/2) A LILLE

C'est devant une assistance nombreuse et choisie que les premières parties se sont déroulées hier, à l'Académie du Pélican, 11, Grand Place, à Lille.

Le champion du monde (1932) G. Van Belle a remporté une première victoire sur le champion du monde (1933) De Doncker. — Les Français Davin et Côte ont fait match nul. — Le Hollandais Sweering a remporté la victoire sur son compatriote Van Vliet, et l'Allemand Forster a battu Joachim.

Voici d'ailleurs les résultats des matches de la première séance (matinée du 15 mars) :

Match n° 1. — Sweering, 300 points, 30 reprises, 10,00 de moyenne, série 49, bat Van Vliet, 296 — 30 — 9,86 — 49.

Match n° 2. — Foerster, 300 — 30 — 10,00 — 47, bat Joachim, 194 — 30 — 6,46 — 24.

Match n° 3. — Côte, 300 — 38 — 7,89 — 58, et Davin, 300 — 38 — 7,89 — 41 match nul.

Match n° 4. — Van Belle, 300 — 26 — 11,53 — 49, bat De Doncker, 230 — 26 — 8,84, 52.

Aujourd'hui à 14 h., match n° 9 ; à 16 h., match n° 10 ; à 20 h., match n° 11 ; à 22 h., match n° 12.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehouck, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85.
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement).

LES MANIFESTATIONS PATRONNÉES PAR LES « AMIS DE TOURCOING »

Comme chaque année, le Syndicat des Amis de Tourcoing a mis sur pied un calendrier de fêtes important et que voici :

Mars. — 18 et 19 : Exposition des commerçants du Centre. — 20 : Harmonie municipale, concert d'hiver.

Avril. — 1er : Comité des fêtes du Brun-Pain, grande fête foraine. — 2 : Grande Braderie.

Mai. — 13 : Cortège des « Amis de Tourcoing », fête de Jeanne d'Arc. — 13 et 14 : Comité des fêtes du boulevard de l'Egalité, fêtes annuelles. — 20 : Pentecôte. — 20 : Inauguration du nouveau jardin public, rue du Gand. — 21 : Braderie annuelle. — 19, 20 et 21 : Fêtes périodiques du quartier du Point-Central. — 27 : Congrès de l'Union catholique des Cheminots du réseau du Nord.

Juin. — 3 : 40e anniversaire de la Société des Anciens Sous-Officiers. — 10 : Comité des fêtes du Fresnoy-Congo, ducasse annuelle.

Juillet. — 1er : Union Sportive Tourquennoise, course cycliste Tourcoing-Dunkerque et retour.

Août. — 15 : Fête traditionnelle du quartier du Clinquet et Nouveau-Clinquet. — 26 : Comité des fêtes du Point-Central, ducasse du Point-Central.

Septembre. — 3 : Fête Saint-Louis ; Commerçants du Centre : braderie du Centre ; Comité des fêtes de la Marlière : fêtes traditionnelles. — 16 : Comité des fêtes « Tourcoing-Centre » ; course de trottinettes. — 23. Comité des fêtes des commerçants de la rue de Gand, exposition d'automne. — 24 : Fête des Allumoirs.

Octobre. — 7 et 8 : Commerçants du Centre, exposition d'automne.

Novembre. — 4 : Clique scolaire, prélude de la IIe fête d'hiver. — 11 : Fête de la Victoire. — 14 : Journée des « Médaillés du Travail ».

Les produits intéressants pour le Carême à la SOCIÉTÉ ECONOMIQUE 5, rue des Anges : Œufs frais poulettes 0.35. Les gros 0.40. Filets de morue 3.50. Thon « LE SAVOUREUX » 1/8 2.25, 1/4 4.25, 1/2 8.50. Asperges LIEBYS 6.75. Saumon 4/4 3.95, 1/2 2.25. Sardines « Les Petites Françaises » 2.25, « Rose de France » 1.85 et 3 frs. Epinards « La Catalane » 4/4 3.50, la 1/2 1.90. Liquidation des **Billets en Participation** de la 8e Tranche, tirage le 20, avec le Café ; Beurre BONNAIRE. Produits ÇA-VA-SEUL, etc., etc. 4.001

MODIFICATIONS DANS LES STATUTS DU CHOMAGE

La crise économique que nous endurons actuellement a cause de profondes perturbations dans les conditions de vie de nos concitoyens.

Pour tous ceux qui vivent de leur salaire, le ralentissement des affaires se fait durement sentir en leur enlevant l'impression de sécurité que donne la certitude d'un travail assuré pour tous les jours de la semaine.

Bien peu peuvent encore se féliciter de travailler la semaine sans arrêt. Pour beaucoup, le travail n'est plus continu, soit du fait des intempéries, soit du fait de l'atonie des affaires, de nombreux arrêts le coupent.

Fréquemment des chômeurs placés par notre bureau municipal se voient, après une période de quelques jours de travail, insuffisante d'ailleurs pour leur permettre de faire quelques économies, remis en chômage.

Retournent-ils au fonds de chômage, on leur fait subir le stage réglementaire de six jours avant que le droit aux allocations de chômage leur soit à nouveau ouvert.

Il y a là une situation douloureuse qui mérite toute notre attention.

Le maire a fait examiner par la Commission du fonds municipal de chômage la question de savoir s'il ne convenait pas, étant donné la persistance de la crise actuelle, de réduire de 6 jours à 3 jours seulement, la durée du stage préliminaire à toute inscription au fonds de chômage.

La Commission, dans sa séance du 7 février, a été unanime à donner à cette suggestion un avis favorable.

Aussi bien, le décret du 28 décembre 1928, qui réglemente l'attribution des subventions du fonds national de chômage aux fonds municipaux, laisse-t-il, en son article 8, la faculté d'abaisser à trois jours la durée du stage des chômeurs. Les villes qui nous entourent ont adopté ce minimum. En l'adoptant à notre tour, nous aurons la satisfaction de mettre fin à une situation douloureuse pour beaucoup de nos compatriotes.

Le Conseil municipal s'est déclaré d'accord avec le maire.

LA FRAUDE

Les douaniers du poste frontière du Touquet ont arrêté un trio de fraudeurs, les nommés Alfred Ancelin, 24 ans, demeurant à Lambersart, 1, rue Sicot, porteur de 8 kg. de tabac belge ; Jean Blaszkwlkizk, 30 ans, porteur de 7 kg., et Auguste Vanmeeraeghe, 24 ans, demeurant à Mouseron (B.), rue du Roitelet, 38, porteur de 9 kg.

Ils ont été ensemble déférés au parquet de Lille et écroués.

COLLISION CARREFOUR DRON

Une légère collision s'est produite hier vers 20 h., à l'angle des rues du Lac et Carnot et de l'avenue Dron, entre une auto conduite par M. Georges Frère, imprimeur, rue Aristide-Briand, à Tourcoing, et une autre voiture appartenant à un fleuriste de la rue de Roubaix, à Mouvaux, dans laquelle se trouvait M. Derolez, secrétaire de la mairie de Mouvaux.

Très légers dégâts matériels.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Une 8e et dernière séance aura lieu au Conservatoire de Tourcoing, dimanche à 17 h. M. Maurice Meys, de l'Illustration, que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre en notre ville, parlera de l'Alsace avec une riche documentation photographique.

UN COMMUNIQUE DE LA CAISSE PRIMAIRE DES ASSURANCES SOCIALES

Chez les Anciens Combattants. — Pour répondre aux questions posées par de nombreux sociétaires de la Caisse Primaire des Anciens Combattants de Tourcoing et ses Cantons, le Conseil d'Administration nous communique que la Caisse n'est affiliée à aucun organisme départemental pour les prestations maladie, maternité, décès, etc, et que son indépendance est complète.

GROUPE DES A.C. DES PHALEMPINS

Jeu de boules. — Résultat du dimanche 11 mars : L'équipe n. 5, Commandant Jules Demazières bat l'équipe n. 4, Ct Joseph Vanhoorde.

Dimanche prochain, deuxième journée du tourno, l'équipe n. 3, Ct Jules Haquette jouera contre l'équipe n. 6, Ct Désiré Maes à 9 h. 15, chez Louis Lombaere, 18, rue des Pholempins.

SOIRÉE DE GALA

Nous invitons la population ouvrière de Tourcoing à assister au grand concert de gala, suivi de bal, organisé par la musique l'Alliance Ouvrière, à son siège, Maison du Peuple, rue Jean-Jaurès, à Tourcoing.

Ouverture des portes à 17 h. ; rideau à 17 h. 30.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 15 mars :

Chicorée, 0.70 à 1.30 le kilo ; échalottes, 1 fr. le k. ; oignons, 0.75 le k. ; laitues, 17 à 18 fr. le colis ; artichauts, 1.25 à 1.30 la pièce ; oranges, 1.50 à 1.95 le k. ; pommes, 69 fr. la caisse ; Camemberts, 0.85 à 1.70 la pièce ; Pont l'Evêque, 1.40 la pièce ; saucisson, 7.75 le k. ; mouton, 8 à 9.75 le k. ; bœuf, 3 à 3.25 le k. ; beurre, 13 à 18.50 le k. ; fleurs, 5 à 24 fr. le panier ; raies, 2.50 à 3 fr. le k. ; rougets, 1.40 à 3.10 le k. ; cabillauds, 2.75 à 3.20 le k. ; merluches, 2.80 à 3.20 le k. ; dorades, 0.90 à 2 fr. le k. ; maquereaux, 2.40 à 3.10 le k. ; langoustines, 2.90 le k. ; saumon rose, 7 fr. le k. ; harengs frais, 0.60 à 1.10 le k. ; lottes, 5.70 le k. ; merlans, 0.90 à 1.20 le k. ; harengs saurs, 4.75 à 6 fr. la caisse.

FLERS

Deuxième concert annuel du Breucq. — Dimanche 25 mars 1934, au Foyer des Amicales, place Constantin-Descat, grand concert annuel organisé par l'Amicale Laïque mixte Pasteur-Jean-Jaurès, association des anciennes et anciens élèves et amis des écoles publiques, avec le concours des enfants de l'école des filles et d'artistes distingués des sections de l'Amicale Lyrique et Dramatique, Symphonie, Orphéon, Gymnastique féminine, pupilles, adultes.

Bureau à 14 h. 45, rideau à 15 h. Le programme comprendra : musique, chœur, chants, comédie, ballets, mouvements à mains libres, apothéose.

L'Harmonie Laïque Pasteur, directeur M. Charles Frileux ; une comédie dramatique par la section lyrique de l'Amicale, directeur M. Alexandre Degraeve ; la Symphonie de l'Amicale, directeur M. Alfred Dequesnes ; M. Hyren Orth, chanteur à voix ; section de gymnastique de l'Amicale, pupilles, moniteur chef, M. Guilbert Defranck.

De jolis ballets avec chants par les enfants de l'école de filles, directrice Mlle Leroy ; l'Orphéon Mixte de l'Amicale, directeur M. Gaston Blancke ; section féminine de l'Amicale, adultes et pupilles, moniteur chef M. Guilbert Defranck ; Mlle Juanita Cajjez, diseuse ; apothéose par les enfants de l'école de filles et la féminine de l'Amicale.

Le piano sera tenu par M. Gaston Blancke. La salle sera bien chauffée : prix des places : premières 3.50, secondes 2.50.

A 20 h. très précises, bal, orchestre Novelty Jazz, entrée 3 fr., vestiaire 0.50, parquet ciré.

Poids et Haltères. — Dimanche prochain 18 mars, réunion générale de la Commission et des membres, au siège, 186, rue Jean-Jaurès, estaminet Flaour, à 9 h. 30, comptant sur la présence de M. Jean Langley. Ordre du jour : disposition à prendre pour le championnat du Nord qui aura lieu à Armentières.

Réunion des J. O. du Bourg. — La section des Jardins Ouvriers du Bourg, tiendra sa réunion le dimanche 18 mars, à 16 heures, salle Jules Choquel, estaminet du Coin, rue Jules-Guesde. Une causerie sur les travaux de la saison dans le potager, sera donnée par M. l'abbé Declercq. Une tombola clôturera la réunion.

Etat Civil. — Naissances : Jeanne Lucq, 70, rue du Breucq ; Claude et Jean Fakacq, 8, rue des Tilleuls.

Publications : Jules Delécolle, rentrer à Roubaix, et Suzanne François, confectionneuse, rue Louis-Constant, 32 ; Emile Bossu, boulanger à Lille, et Hélène Molière, s. pr., 119, rue Jules-Guesdes ; Kléber Alavoine, teinturier, à Hem, rue Jules-Guesde, 3, cour Dalcroix, et Georgette Brillant, bobineuse, 9, rue Pascal ; Raymond Béarez, mécanicien, 47, rue d'Hem, et Angèle Treffel, empl., 10, rue Bossuet.

Décès : Alphonse Wertel, peigneur, 49 ans, 86, rue Jean-Jaurès.

HERSEAUX

CONCOURS COLOMBOPHILES

Mutuelle : Dimanche, la société, établie chez M. Spender, Grand Rue, organise un concours sur Arras doté de 1.000 francs de prix de séries garantis. Réguliers et pendulette. Mise en loge samedi de 14 heures 30.

La Colombe Rouge (Gare) : La Société qui a son siège, chez M. Lievens, rue Villiés, dimanche prochain un concours d'Arras doté de 800 francs de prix. Séries 5 ans. Mise en loges samedi de 10 à 15 h.

FOOTBALL — **L'U.S. Herseautoise demande** un contre équipe cadets sur terrain adverse. Ecrire « Café du Commerce », rue de Station, à Herseaux Gare.

MENIN

UN VOLEUR ARRÊTÉ

Hier, vers 19 h. 30, le veilleur de nuit municipal, M. Lucien Pottillius, se rendait au corps de garde pour y prendre son travail. Arrivé en face du terrain bordant la maison de M. Julien Haecke, coureur cycliste, rue de Lille, il aperçut un individu suspect sur le dit terrain et constata qu'il venait de jeter une boîte métallique sous son manteau.

M. Pottillius conduisit l'homme au poste de garde. La boîte contenait une somme de 4.000 francs. Interrogé, il nierait avoir reçu cette boîte de Mlle Jacqueline Rachel, serveuse au « Café des Trois Rois », 9, rue de Reckem, mais cette dernière nia fortement.

L'individu, Louis Bultinck, chauffeur d'auto, né à Bruges le 16 novembre 1910, époux de Vanderheyden Eugénie, habitant au « Café des Trois Rois », il aurait volé le coffret de la tenancière du café, Mlle Dewachter, née à Courtrai le 19 décembre 1894.

Le voleur a été mis en état d'arrestation. Ajoutons qu'il possède déjà un casier judiciaire bien rempli.

La police locale a ouvert une enquête sur cette affaire de vol.

TOURNAI

Accident ou suicide. — Nous avons annoncé, il y a quelques temps, la disparition du nommé Salembier Auguste, né à Erre, près de Tournai, qui n'avait plus été revu chez lui depuis le 1er février écoulé. Le cadavre du nommé a été retiré hier matin de l'eau, près de l'Ecluse, à Antoing.

On ignore s'il y a eu accident ou suicide. Le vélo du malheureux avait été retrouvé le lendemain de sa disparition sur la berge du fleuve, à Pecq.

COLOMBOPHILIE

AU FIL DES JOURS...

Les faisions prévoir dernièrement une campagne colombophile pleine d'agrément et de plus remplie. Nous sommes entrés, depuis dimanche dans une phase très intéressante : l'entraînement des pigeons en vue de l'ouverture officielle des Concours de Fédération, qui se fera à Pâques. Comme les relations dans la page régionale, le leurs au profit des Vieillards des Hospices de Roubaix a été bien suivi, environ 200 pigeons pour un premier voyage, n'est pas si mal !... surtout si nous tenons compte que bon nombre d'amateurs se sont entièrement à leur élevage et ne préparent pas à cette épreuve.

Dimanche prochain, de beaux concours organisés. Citons en premier lieu celui de Lilbert organise à CROIX au profit des Vieillards des Hospices et des soldats nécessiteux. Souhaitons que les enlogements soient heureux ; cela remplirait d'aise tout à la fois les bons « vieux » qui se verraient attribuer une petite douceur, et nos « poilus » qui un mandat serait bien reçu... Ajoutons étant celui de l'« Union des Six » qui une première occasion pour les amateurs de cette entente, de mesurer leurs

Un autre concours est organisé également par Lilbert, chez M. Duboquet, à Roubaix, qui consiste en 1.000 fr. de prix d'honneur répartis de façon fort équitable. Le lieu est de 6 km. du Clocher de Saint-Martin à Roubaix. Ces deux épreuves se jouent donc un peu concurrence, mais il est assez de coulonneux dans la région pour que les deux remportent un succès égal. Mais, pour les amateurs que la distance effrayerait pourrait effrayer, d'autres petits cours sont mis sur pied avec lâcher à 7 h. ; de cette façon, chacun n'aura que l'embarras du choix pour se préparer à bien dignement la saison quinze jours avant dans sa société respective.

***

Lundi de Pâques, comme chacun le sait, a lieu la grande « Journée Colombophile » de la Foire Commerciale de Lille. Des bons de participation à cette fête sont en vente aux fédérations, au prix de 15 francs, qui ont droit à une réduction sur le chemin de fer pour ceux qui emprunteront ce moyen de transport ; à la participation au banquet final et à l'entrée gratuite à toutes les attractions qui seront présentées durant cette journée de propagande colombophile.

Etant à proximité de Lille, certainement de nombreux amateurs effectueront le déplacement et passeront, au milieu de tous leurs amis des autres régions et notamment de la Belgique, des heures pleine d'intérêt.

Nous donnerons ultérieurement le programme complet de cette journée qui doit faire date dans les annales colombophiles françaises. En attendant, que chacun s'inscrive dès maintenant au sein de sa société.

***

Lundi prochain nous publierons l'historique « Concours des Mutilés de Roubaix » Celui-ci sera patronné cette année par notre journal qui s'intéressant tout particulièrement aux colombophiles, la dote d'une magnifique coupe qui sera attribuée au premier pigeon inscrit. De cette façon, tous les amateurs, petits et grands seront sur le même pied d'égalité. Nous avons choisi tout particulièrement ce concours, tout d'abord en raison de son œuvre sociale, et ensuite parce qu'il est accessible à la grande majorité de nos lecteurs, le rayon englobant tout Roubaix et les Communes voisines.

PI. JONYOLE

A ROUBAIX

UN BEAU CONCOURS SUR ALBERT

Dimanche 18 mars, concours sensationnel sur ALBERT, chez M. E. Duboquet, 63, rue Ma Campagne. — 1.000 francs de prix d'honneur en espèces garantis répartis en 40 prix de 5 francs. — 100 fr. à la 1re série de 4 pigeons et 100 fr. à la 2e. — 50 fr. aux deux 1res séries de 3 pigeons. — Viennent ensuite 20 séries de 2 pigeons à 20 fr. et 12 séries de 2 pigeons à 10 fr., une par amateur. — Un vélo (dame ou homme au choix) par mise à 1 fr. — Régulateur garanti, mise 0.50.

Rayon 6 km. du Clocher de St-Martin. — Système Sécuritas. — Réglons MM. Beulens et Amaury ; convoyeur, M. Perche.

Mise en paniers la veille de 3 à 6 h. 45. — Mise obligatoire, 2 fr. ; facultative 1 fr.

Dressage préparatoire sur Seclin aujourd'hui vendredi chez M. Laurent, rue de l'Ommalet. — Surquin, rue du Pilo. — Watteau, rue de Lannoy et Duboquet, rue Ma Campagne, à Roubaix. — Santré, rue de Bapaume à **Croix.**

CONCOURS SUR SECLIN. — Dimanche 18 mars, grand concours de pigeon chez M. Delaegère, **253, rue Pierre de Roubaix,** sur SECLIN. — Mise en paniers jusque 11 h. 30.

A CROIX

UN CONCOURS SUR ALBERT AU PROFIT DES VIEILLARDS DES HOSPICES ET DES SOLDATS NÉCESSITEUX

Dimanche 18 mars, au Café de la Cloche, chez M. Dotoict Luc,